

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2022/110

AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS – BCD CODE BAR

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.1 et L.2212.2,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2,

VU la demande présentée par la société BCD CODE BAR, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie du mardi 12 juillet 2022 à 18h00 au mardi 12 juillet 2022 à 23h30, à la Place Carnot, 01200 Valsershône, à l'occasion de la fête de l'été et du concert Radio Scoop,

ARRETE

Article 1 : La société BCD CODE BAR est autorisée à ouvrir un débit de boissons de groupe 3 du mardi 12 juillet 2022 à 18h00 au mardi 12 juillet 2022 à 23h30, à la Place Carnot, 01200 Valsershône, à l'occasion de la fête de l'été et du concert Radio Scoop.

Article 2 : La société BCD CODE BAR se conformera à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 06 juillet 2022

Pour Le Maire,
L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA



Mis en ligne le 20/07/2022